



# Notre projet d'énergie partagée à Ittre.

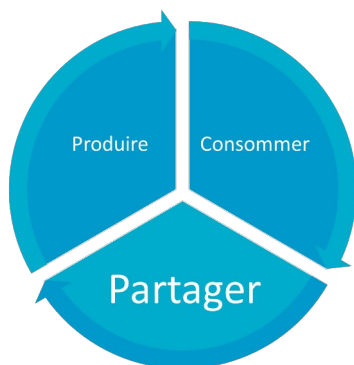


## A propos du développeur

VDH DEV est le bras de développement la société VENTS D'HOUYET FS (VDH). VDH a développé 30 MW éolien en Wallonie et en exploite la moitié.

VDH développe ses projets avec la volonté de partager les ressources : financement participatif et valorisation de l'énergie produite en circuit court.

Notre vision peut être schématisée comme suit :



Avec une partie de ses marges, VDH soutient des projets d'éducation, en particulier Vents d'Houyet Académie.



## **Nos intentions**

En déposant notre permis éolien, nous entendons réaliser plusieurs objectifs :

### **1. Produire une énergie verte grâce à une ressource inépuisable, le vent.**

Dans notre projet de 5 éoliennes à Ittre, chaque éolienne produira entre 7,5 et 8,6 GWh par an suivant le modèle retenu, ceci grâce à l'excellent gisement venteux du site. La production du parc correspondra à la consommation annuelle de 10.000 ménages.

### **2. Rendre accessible cette énergie aux riverains au meilleur prix.**

En créant une communauté d'énergie accessible à tous, VDH entend valoriser cette énergie au bénéfice des consommateurs locaux (particuliers, pme, collectivités).

Il ne sera pas nécessaire de rentrer au capital de la société d'exploitation des éoliennes pour intégrer la communauté d'énergie, ainsi la communauté bénéficie également aux citoyens qui n'ont pas la possibilité d'investir dans le parc.

Nous prenons l'engagement de constituer une communauté d'énergie dans le cadre réglementaire wallon.

L'information sur les communautés d'énergie est disponible [ici](#).

### **3. Intégrer un financement public et participatif des équipements.**

Les 4 communes concernées par le projet (Ittre, Nivelles, Braine-l'Alleud et Braine-le-Château) sont invitées à accéder au capital de la société d'exploitation des éoliennes à concurrence de 24,9pc.

Une coopérative locale pourra également participer au capital de la société d'exploitation également à concurrence de 24,9pc.

VDH entend également financer partiellement ses investissements propres avec des fonds participatifs comme elle l'a fait pour ses autres projets avec la plateforme ECCONOVA.

Les rendements financiers du parc sont ainsi partagés avec les citoyens et les communes.



## 4. Mettre en œuvre la Charte de bon voisinage.

VDH est à l'initiative d'une Charte de bon voisinage qui va au-delà du cadre réglementaire.

La Charte poursuit les objectifs suivants :

- Fournir les meilleurs efforts en vue de limiter aux maximum les désagréments en cours de chantier et en cours d'exploitation ;
- Informer et assurer une transparence permanente sur l'activité du parc ;
- Financer des équipements/services au bénéfice des riverains durant toute la durée d'exploitation du parc ;

La Charte est accessible [ici](#).

\*\*\*

Toute information concernant le projet ou la société peut être adressée à :

**VDH DEV sc**

Rue Basse 26

5560 Mesnil

Tel : 082 68 96 76

Mail :ed@gvdh.co